

Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 1^{er} décembre 2015

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. ARNOUX, CIMAZ, PROVOST, RAFFIN (Vice-Présidents du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil Départemental, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), MM. GRANGE, THEVENET (Conseillers départementaux 73), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), MM. BACHALARD, VAILLAUT (Bureau du SPM), M. BERNARD (Président de la CCMG), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de la CCCM), M. LARUAZ (CD73, SDLE), M. HUTTAUX (CD73 – TDL Maurienne), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- Service CDDRA), M. DEVOS (ADRETS), Mmes DURU-BASCHENIS, MOULARD, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne).

Excusés : M. TANGUY (Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne), MM. CHARVOZ, GALLIOZ, GENON (Vice-Présidents du SPM), M. PICTON (Président de la CCAV).

I/ Validation du compte-rendu du comité de pilotage du 27 octobre 2015

Mme Hars alerte le comité de pilotage sur la possible prolongation du CTS initialement signé pour une période de 6 ans entre 2014 et 2019. La réunion du 27 octobre a permis la validation d'un nombre conséquent d'actions récurrentes en fonctionnement. Dès 2016, un travail devra être effectué au cours du 1^{er} semestre afin de cibler, au cas par cas, les actions qui devraient être arrêtées au profit d'une continuité sur d'autres.

Le compte rendu est validé.

II/ Appel à projets diffusion culturelle 2016

15 projets ont été réceptionnés suite à l'appel à projets « diffusion culturelle » lancé par le Syndicat du Pays à l'automne 2015 pour une réalisation 2016.

L. Moulard et M. Arnoux ont étudié l'ensemble des projets au regard des critères de sélection établis. La commission Vivre Ensemble du Conseil Local de Développement a émis un avis. Le tableau de classement des projets tient compte des préconisations de la commission.

2 scénarios de répartitions des crédits du CDDRA sont soumis au comité de pilotage. Le premier propose de soutenir tous les projets à la hauteur de ce que le maître d'ouvrage peut espérer en respectant les règles de dégressivité et de taux de 25% (à l'exception des projets de catégorie 4 non retenus).

Le second scénario propose de remonter le taux de subvention à 35% pour les nouvelles demandes, dans la limite des sommes sollicitées. La dégressivité n'est pas appliquée strictement pour les projets de catégorie 1. Il est proposé d'augmenter la subvention de 1 000€ pour le projet du Festival de Saint Martin compte tenu de son caractère exemplaire notamment sur le volet diffusion et d'augmenter également la subvention de 1 000€ pour le Festival de Saint Jean de Maurienne pour cette dernière année de soutien et dans le cadre de cette année de relance. Les projets de catégorie 4 ne sont pas soutenus.

Le comité de pilotage retient le second scénario tout en souhaitant reclasser le projet porté par Photo Passion (initialement classé en catégorie 4). En effet, le faible nombre de projets en art visuel, la qualité du travail réalisé par cette association, les lieux de diffusion de l'exposition (crèche, médiathèque) incitent le comité de pilotage à

soutenir ce projet pour cette première candidature. Il est donc acté d'augmenter la subvention uniquement de 500€ pour le Festival de Saint Jean et Festival de Saint Martin afin de dégager une enveloppe de 1 000€ pour le projet de Photo Passion.

Vous trouverez ci-dessous la répartition financière validée à l'unanimité par le comité de pilotage.

REPARTITION FINANCIERE - AAPDC CDDRA 2016											
PROPOSITION FINANCIERE											
	Demande	Soutien		Demande	Soutien		Demande	Soutien		Demande	Soutien
Je vous écris de Mne	1 000,00	1 000,00	Renc. Europ. Chant gospel	1 500,00	1 400,00	Quinzaine cult. St Jean de Mne	2 500,00 €	1 500,00 €	Labo musical Terra Mot	1 650,00 €	0,00 €
Danse avec les chevaux	2 190,00	2 190,00	Bessans en chansons	4 250,00	4 250,00				Photo Passion	1 500,00 €	1 000,00 €
Flocons d'art	1 900,00	1 500,00	3 ^{ème} Festival St Jean de Mne	3 500,00	2 000,00						
Saison GRAC	5 000,00	5 000,00	Jardin des Carins	1 680,00	1 680,00						
Festival St Martin	6 000,00	5 500,00	Le P. Dervais / Les Médicines	1 820,00	1 820,00						
Saison Pataqués	1 300,00	1 300,00									
	19 290,00	16 490,00		12 750,00	11 150,00		2 500,00 €	1 500,00 €		1 150,00 €	1 000,00 €
											10 140,00 €

REPARTITION GEOGRAPHIQUE						
CC Porte de Mne	CC-BC	CCCM + CCVA	CCMG	CCTM	CCHMV	Pour info, projets répartis
	Danse avec les chevaux	Saison Pataqués	Festival St Martin	Je vous écris de Mne	Flocons d'art	Bessans en chansons (CCCM / CCHMV)
		Renc. Europ chant gospel		Saison GRAC	Bessans en chansons	
		Bessans en chansons			Le P. Dervais / Les M.	
		3ème Festival St Jean de Mne				
		Jardin des Carins				
		Quinzaine cult. St Jean				
0,00 €	2 190,00	11 005,00	5 500,00	6 000,00 €	5 445,00 €	
						10 140,00 €

III. Validation des dossiers de demande de subvention

► Noël avec le GAEM, j'aime ! – Tranche 2 OCM

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : A l'approche des fêtes de Noël, le GAEM souhaite communiquer sur la variété des offres et des services présents sur la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. La promotion des « chèques cadeaux », qui ont déjà séduits plus de 60 points de vente, sera réalisée via la radio, la presse et une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.

L'animation commerciale sera également renforcée sur cette période par l'organisation de Tombola dans différents points de vente, une garderie, gratuite sur présentation d'une preuve d'achat, sera proposée sur différents samedis pour faciliter les achats de proximité aux parents.

Bénéficiaire : GAEM

Financement :

Budget prévisionnel TTC	13 239 €	
RRA - CDDRA	2 648 €	20 %
Etat – FISAC	2 758 €	21 %
ComCom Cœur de Maurienne	4 000 €	30 %
Autofinancement	3 833 €	29 %

Les indicateurs de résultats :

- Supports de communication et distribution
- Montant des chèques cadeaux émis pour Noël en comparaison à celle de l'an dernier
- Nombre d'adhérents du GAEM engagé dans l'opération (au moins 50)
- Nombre de tickets de tombola déposés dans l'urne
- Encarts presse
- Nombre d'enfants accueillis à la garderie
- Preuves d'achat dans les commerces locaux présentées par les parents ayant laissé leurs enfants à la garderie

Avis : **Favorable**

Remarque :

► Les socio-professionnels au cœur d'actions d'envergure et durables – Tranche 2 OCM

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : A l'occasion de l'opération « Tous en Piste » organisée par les remontées mécaniques et l'Office du Tourisme, le 12 et 13 décembre 2015, les acteurs de la station se mobilisent pour 2 jours de fête à destination des familles, et groupes d'amis le long de la piste verte la plus longue du monde pour déguster des produits locaux (beaufort, charcuterie ...) et un concert événement en soirée.

Les socioprofessionnels viendront renforcer la communication initiée depuis cet été par l'Office du Tourisme en distribuant des sacs floqués aux couleurs de l'évènement. Par ailleurs, les professionnels du canton souhaitent poursuivre l'achat de kakémonos (bâches pouvant être réutilisées chaque année) pour promouvoir les différents événements organisés sur le canton. Assurer la publicité des grands événements (Festimôme, Grande Odysée, Transvanoise, Festival du Tango...) à travers les différents villages assure aux visiteurs une lecture exhaustive de ce qu'il se passe en Haute-Maurienne. De plus, cette année, les bus de Turin seront utilisés pour la promotion des événements à renommée internationale « La Grande Odysée » et « Le Marathon International de Bessans ».

Bénéficiaire : Union commerciale et artisanale de Lanslebourg (UCALM)

Financement :

Budget prévisionnel TTC	23 824 €	
CG73 - CTS	4 725 €	20 %
RRA - CDDRA	4 725 €	20 %
Etat – FISAC	4 947 €	21 %
Autofinancement	9 347 €	39 %

Les indicateurs de résultats :

- Supports de communication
- Fréquentation à Tous en Piste par rapport à 2014
- Nombre et qualité des supports durables réalisés

Avis : Favorable

Remarque : La somme restante disponible sur le CTS est insuffisante pour financer le projet à la hauteur des 4 725€ demandés. L'importance de soutenir ce type d'opération mené collectivement conduit le comité de pilotage à proposer d'amputer les crédits de l'animation de l'OCM présentés au copil du 27 octobre pour financer cette action. L'avenant devra permettre de régulariser la situation et d'abonder les crédits CTS sur l'animation.

► Journées de Remplacement des professionnels agricoles – Année 2016

Cf fiche action 2.4.2.1 CDDRA/CTS (volet Psader) : Renforcer la main d'œuvre dans les exploitations et l'engagement des professionnels au sein des collectifs agricoles

Descriptif : Le travail et la main d'œuvre sont un problème de plus en plus aigu dans les exploitations de Maurienne. La diminution de la main d'œuvre familiale sur les exploitations agricoles se traduit par une augmentation de la charge de travail des éleveurs. Il devient, de ce fait, de plus en plus difficile de s'impliquer dans la vie locale du territoire (structures agricoles, relations collectivités et partenaires) tout en assurant les impératifs liés à l'agriculture.

Il s'agit d'aider financièrement et de manière équitable toutes les personnes qui s'impliquent au niveau du développement de l'agriculture et du portage de projets collectifs de la vallée que ce soit au niveau local ou départemental. Dans le cadre du Contrat de Territoire de Savoie, il a été décidé de soutenir les mandats professionnels afin de continuer d'encourager l'implication des responsables de la vallée de la Maurienne dans les structures collectives.

- ✓ En 2011 : 155.5 journées mandats pro ont été subventionnées.
- ✓ En 2012 : 163.5 journées de mandats professionnels.
- ✓ En 2013 : 137.5 journées de mandats professionnels. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'exploitation adhérente et des congés maladies de certain salarié pendant 2013.
- ✓ En 2014 : 149,5 journées de mandats professionnels : petite baisse liée à des problèmes de recrutements de salariés.
- ✓ En 2015 : 158 journées de mandats professionnels (1^{er} janvier au 31 octobre 2015).

Bénéficiaire : Service de remplacement de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	26 520 €	
CG 73 – CTS VL	4 860 €	18%
Autofinancement	21 660 €	82%

Indicateurs d'évaluation :

- Maintien de l'implication des responsables professionnels ;
- Avancée et suivi des différents projets ;
- Nombre de journées financées

Avis : Favorable

Remarque :

► **Aide à la mobilisation du bois énergie sur les communes de Bramans, Valloire, Montsapey et Bonvillaret**

Cf fiche-action 2.5.3 Améliorer l'autonomie énergétique des collectivités par des travaux sylvicoles en circuits courts

Descriptif : Afin d'améliorer l'autonomie énergétique des collectivités et d'améliorer la mobilisation du bois-énergie, une aide aux communes est mobilisable pour la réalisation de travaux sylvicoles.

Les communes de Valloire et Bramans sollicitent cette aide à l'hectare afin de réaliser une coupe de jardinage permettant de mobiliser respectivement 116 T et 90 T de bois-énergie.

Les communes de Montsapey et Bonvillaret sollicitent cette aide pour l'exploitation de bois scolytés permettant la mobilisation respectivement de 500 T et 400 T.

Ces communes, adhérentes PEFC, ont des conventions avec Terra Modana et Saint Etienne de Cuines pour l'alimentation des chaufferies collectives.

Financement :

Aide CTS calculée sur la base de 500€/ha :

Montsapey (5ha-500T) = 2 500 €

Bonvillaret (4ha-400T) = 2 000 €

Bramans (3.6ha-90T) = 1 800 €

Valloire (4.5ha-116T) = 2 250 €

Avrieux (1.7ha – 42.5T) = 850 € (montant inférieur à 1 000 €, seuil limite pour le CD73)

Villarodin-Bourget (2.5ha-62.5T) = 1 250 €

Fourneaux (4.9ha – 123T) = 2 455 €

Lanslevillard (4Ha – 112T) = 2 000 €

Les travaux ont déjà eu lieu pendant l'été ou à l'automne. Les communes bénéficiaires sollicitent une rétroactivité dans la prise en compte des dépenses.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de tonnes mobilisées
- Alimentation des chaufferies bois locales

Avis : Favorable

Remarque : Un courrier sera adressé à l'ONF et aux communes concernées pour les informer à nouveau sur la nécessité de déposer un dossier avant la réalisation des travaux, du seuil minimum de 1 000€ de subvention et de joindre une convention attestant d'une valorisation en circuit court. Dans l'intention d'amorcer les dossiers pouvant bénéficier de cette aide et à titre dérogatoire, le comité de pilotage valide ces dossiers de demande de subvention.

► **Plan de communication 2016 – Le Grand Filon et le Musée du Félicien**

Cf fiche action 3.3.1 CDDRA/CTS : « Dynamiser la mise en réseau des musées de Maurienne » / Objectif : Promouvoir un tourisme de découverte basé sur la valorisation du patrimoine

Descriptif :

Situés en Porte de Maurienne et membres actifs du réseau des Musées de Maurienne, le Grand Filon et le Musée du Félicien souhaitent mutualiser leur stratégie et leurs supports de communication pour l'année 2016. Cette démarche vise à renforcer et à matérialiser une dynamique commune déjà existante pour la commercialisation de produits groupes packagés à destination de différents publics, dont les scolaires avec une offre pédagogique différenciée.

Il s'agit donc de mettre en œuvre une stratégie de communication commune et de réaliser des supports de communication mutualisée, de leur création à leur diffusion (brochure groupe, brochure pédagogique, kakémono, roll up...).

Les relations presse seront également traitées de manière commune : communiqués de presse, publication d'encarts, fichiers presse...

Ce projet a pour finalité de renforcer et pérenniser le partenariat entre les 2 sites, de réaliser des économies d'échelle en mutualisant les moyens mais aussi d'augmenter la visibilité des deux sites auprès des publics cibles et d'augmenter la fréquentation.

Bénéficiaire : Musée du Grand Filon

Financement :

Budget prévisionnel TTC	18 000 €	
RRA – CDDRA	7 200 €	40%
CD73 – CTS	7 200 €	40%
Grand Filon et Félicien	3 600 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Création, impression et diffusion des supports de communication
- Augmentation des réservations de groupes
- Hausse de la fréquentation des publics individuels

Avis : Favorable sous réserve de la continuité de l'activité du Grand Filon

Remarque : le conseil municipal de Saint Georges d'Hurtières doit se prononcer courant décembre sur la continuité de l'ouverture du site. En fonction de cette décision, la subvention sera validée. En date du 17 décembre 2015, le conseil municipal a acté le prolongement de l'ouverture du musée pour une période d'un an.

► Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Cf. fiche-action 4.1.1.2 « Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants »/ Objectif : soutenir l'accès des habitants aux services

Descriptif :

Depuis 2012, la Maison de la Justice et du Droit de Saint-Jean constitue une présence judiciaire sur le territoire permettant un accueil, une aide et une information de proximité pour les habitants de la Maurienne. Pour assurer un bon fonctionnement de la Maison de la justice et du Droit, un agent d'accueil est présent 28h/semaine afin de :

- mettre en relation directe avec les professionnels du Tribunal de Grande Instance d'Albertville par un système de vidéo conférence (Contact Visio Justice)
- délivrer des formulaires administratifs en lien avec la Justice
- l'accueil physique du public (hors rendez-vous ou convocation) pour l'accès au droit
- la prise de rendez-vous et tenue des plannings pour les permanences assurées auprès des intervenants (avocats, notaires, conciliateur de justice, information sur le logement)
- l'accueil physique des personnes convoquées par des intervenants extérieurs en lien avec des dispositions judiciaires
- assurer une présence judiciaire de proximité via les intervenants et les permanences qui concourent à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès au droit.

Chaque année, l'accueil physique ou téléphonique connaît une augmentation (+22.5% entre 2014 et 2015). L'ARSAVI73 a augmenté le temps d'accueil de l'agent afin d'offrir des plages horaires plus importantes pour l'accès au droit et l'accueil tant physique que téléphonique du public. Par mois, c'est en moyenne plus de 150 personnes qui prennent contact ou se rendent physiquement à la MJD de Saint-Jean-de-Maurienne

Bénéficiaire : A.R.S.A.Vi-73 assure le **portage salarial** et le suivi de l'agent d'accueil. Le fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit est placé sous l'autorité du Président du TGI d'Albertville.

Financement :

Budget prévisionnel TTC	25 810 €	
CG73 – CTS	10 600 €	41%
Syndicat du Pays de Maurienne	15 210 €	59%

ARSAVI -73 n'est pas soumis à la T.V.A.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de personnes reçues
- Nombres de permanences tenues

Avis : **Favorable**

Remarque :

► « **Accueil, Accompagnement et Orientation des publics les plus en difficulté** » - Année 2016

Cf. fiche-action 4.1.1.2 « Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants »/ Objectif : soutenir l'accès des habitants aux services

Descriptif : Depuis plusieurs années, l'Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle constate une augmentation de la précarité des habitants qui fréquentent le Relais de Service Publics mais aussi les familles accueillies sur différentes actions.

Pour ne pas répondre seule à ces préoccupations, les administrateurs ont réaffirmé l'importance d'agir avec les partenaires et les habitants pour développer l'entraide et les solidarités.

- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives (téléprocédures, aide à la rédaction de CV, lettre, recherche de formations et d'emplois)
- Orienter les habitants vers les structures relais
- Poursuivre l'accueil et l'information des demandeurs d'emplois
- Participer à restaurer la confiance en soi, la dignité, et surtout l'autonomie des bénéficiaires
- Maintenir et renforcer la dynamique de groupe de demandeurs d'emploi par le biais du « café de l'emploi »
- Recenser et communiquer les informations sur la mobilité
- Développer des actions de lutte contre l'illettrisme et contre la fracture numérique (atelier tremplin de français animé par des bénévoles).

Toute la population du Canton d'Aiguebelle est potentiellement concernée par cette action mais avec une attention particulière pour toute les personnes les plus fragiles et ayant des difficultés avec les savoirs de base ou ne maîtrisant pas la langue française pour la rédaction de courrier ou de dossier administratif.

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle

Financement :

Budget prévisionnel TTC	66 792 €	
CG73 – CTS VL	10 000 €	15%
ETAT	30 000 €	45%
CAF	3 500 €	5%
Comcom Porte de Mne	8 000 €	12%
Autofinancement	15 292 €	23%

Indicateurs d'évaluation :

- La fréquentation, l'évolution des demandes
- La participation des partenaires concernés dans l'action
- Le nombre de demandeurs d'emploi qui rentre en emploi ou en formation après les accompagnements.

Avis : **Favorable**

Remarque :

► « Développement du pôle Accès aux droits : accompagnement des personnes en difficulté avec les savoirs de base » - Année 2016

Cf. fiche-action 4.1.1.2 « Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants »/ Objectif : soutenir l'accès des habitants aux services

Descriptif : L'ACA de Saint Jean développe depuis 2007, un pôle « Accès aux droits », qui permet aux personnes en situation d'illettrisme et à celles qui ne maîtrisent pas la langue française d'avoir accès à une aide ponctuelle dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle, et autant que possible à un accompagnement vers l'autonomie dans ces démarches.

3 actions constituent ce Pôle :

- Le Réseau Sésame propose des accompagnements individualisés à des personnes en situation d'illettrisme effectués par des bénévoles et coordonnés par une salariée ACA. La campagne de sensibilisation initiée en 2013 sera poursuivie, les bénévoles pourront bénéficier de formation et ce réseau continuera son engagement dans un groupe de travail Maurienne « Lutte contre l'illettrisme et savoirs de base »
- L'atelier La Plume et la Parole : animation de 2 à 3 séances hebdomadaire (selon les effectifs) de cours collectifs en Français Langue Etrangère et en Alphabétisation, pour les publics arrivant de l'étranger et ne maîtrisant pas la langue française. Atelier animés et coordonnés par des bénévoles, accompagnés et soutenus par l'ACA.
- Le service d'écrivain public : en parallèle de ces accompagnements sur du long terme, il était nécessaire de proposer une réponse immédiate aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces publics. Le service d'Ecrivain Public propose donc une aide dans la rédaction de courriers et documents administratifs. Une formation délivrée par la CAF, permettra à l'équipe salariée d'aider les publics à réaliser leur dossier administratif en ligne.

Bénéficiaire : ACA de Saint Jean

Financement :

Budget prévisionnel TTC	25 154 €	
CG73 – CTS	8 804 €	35%
Autofinancement	16 350 €	65%

Indicateurs d'évaluation :

- Fréquentation : nombre de personnes accompagnées
- Maintien de l'équipe de bénévoles
- Maintien du nombre de services rendus

Avis : **Favorable**

Remarque :

► Poste Pluriactivité 2016 (0.5 ETP)

Cf. fiche-action 4.2 « Améliorer les conditions de travail des saisonniers et développer une offre de services aux employeurs saisonniers »/Objectif : « Donner aux saisonniers des conditions de vie de qualité»

Descriptif : La Maurienne avec ses 22 stations de montagne, connaît un afflux de saisonniers pendant les saisons touristiques tout particulièrement lors de la saison d'hiver.

La mission saisonnalité-pluriactivité s'attache à développer des actions à la fois envers les saisonniers locaux et extérieurs et les employeurs et entreprises.

Pour 2016, il s'agit de :

- Accueillir et relayer l'information auprès des demandeurs d'emplois locaux et extérieurs :
 - Mobiliser les employeurs et les partenaires autour du Forum Emploi et Alternance
 - Créer et mutualiser des outils d'information (guide des saisonniers pour les locaux et les extérieurs, version hiver et été)
 - Structurer et animer un nouveau réseau de « points relais saisons »
 - Maintenir la préparation opérationnelle à l'Emploi Collectif d'avant saison d'hiver
- Améliorer les pratiques « Ressources Humaines » adaptées à la saisonnalité des emplois
 - Organiser des ateliers à destination des employeurs (formation de son personnel, outils juridiques...)
 - Créer et animer deux groupes de travail afin de constituer un réseau d'acteurs multithématique, le premier travaillera sur les besoins et la stratégie et le second sur les constats et actions

Bénéficiaire : Mission Locale Jeunes de Saint Jean de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	26 893 €	
CG73 – CTS volet départemental	16 136 €	60%
Autofinancement MLJ St Jean (inscrit au BP du SPM)	10 757 €	40%

Indicateurs de résultats :

- Taux de participation et de satisfaction au forum emploi Maurienne
- Nombre de relais bien identifiés dans les stations pour animer les points relais saison
- Nombre de participants aux groupes de travail

Remarque : ce dossier ne relève plus de financement du CDDRA et du CTS Volet local mais du CTS volet départemental. Yves Durbet rappelle l'importance de ce sujet pour une vallée comme la Maurienne. Il ne s'agit pas d'abandonner cette thématique mais de trouver quels sont les bons outils en termes d'efficacité et d'efficience. Le comité de pilotage souhaiterait un bilan de l'action en accentuant le volet qualitatif en interrogeant directement les bénéficiaires. Il pourrait être également intéressant de regarder ce que l'on fait et ce l'on ne fait pas en comparaison à d'autres territoires soumis également à la saisonnalité.

► Actions en faveur du soutien à la fonction de parents sur Porte de Maurienne - 2016

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : L'augmentation du nombre de familles sans liens familiaux proches, les situations sociales difficiles, l'isolement de certains parents sont autant de constats en faveur de la continuité de l'action en direction des familles. Les professionnels du secteur jeunesse observent de nombreuses situations difficiles : parents démissionnaires, relations avec les enseignants difficiles, intégrations compliquées des enfants dans les accueils de loisirs ...

Afin de rencontrer les familles, de les accrocher et finalement de les accompagner et les impliquer, différents temps conviviaux sont organisés :

- Organisation de temps festifs : ces temps forts attirent un large public et permet de créer le premier contact et d'identifier les familles et ensuite leur proposer de participer à d'autres actions
- Ateliers de parents : accompagnement des parents pour la mise en place des ateliers. Ex : communication au sein de la famille, langage des signes avec les jeunes enfants, découverte de la musique en famille...
- Soirées débats thématiques : sur proposition des parents, intervention de professionnels
- Coin des parents : temps d'échange entre parents avec présence d'un psychologue
- Lieu d'Accueil Enfants Parents, Sorties familles, ateliers recettes, pause café...

L'aide sollicitée auprès du CTS concerne l'organisation de temps festifs et conviviaux (Fête de l'été, Fête du jeu et Forum de la Naissance).

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle

Financement :

Budget prévisionnel TTC	17 823 €	
CG73 – CTS VL	8 098 €	46%
CAF REEAP	1 500 €	8%
Autofinancement	8 225 €	46%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants
- Nombre de bénévoles impliqués
- Variété des activités proposées
- Implication des familles dans la préparation
- Participation des familles à d'autres actions

Avis : **Favorable**

Remarque :

► **Animation du CLD 2016**

Descriptif : En 2016, le Conseil Local de Développement continuera son implication dans la co-construction du projet de territoire du Pays de Maurienne et sa traduction dans le Schéma de Cohérence Territorial par une participation aux différentes commissions de travail mises en place. Des ateliers participatifs ou des forums seront organisés dès le mois de janvier pour un travail sur le diagnostic.

Dans la perspective d'un nouvel avenant aux contrats territoriaux de Maurienne, le CLD aura également comme objectif de fournir à minima un avis sur le nouveau projet.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	32 130 €	Dépense subventionnable Région 21 300 €
RRA	18 000 €	
Autofinancement -SPM	11 303 €	

Avis : Favorable

Remarque : P.L. Rémy rappelle la tenue de la plénière du CLD le 17 décembre à Hermillon. L'association du CLD à la procédure SCot sera à l'ordre du jour de cette réunion.

IV : Point sur l'état d'avancement du Schéma de Services en Maurienne



Schéma Services Maurienne Quels services, quels objectifs ?

Les 5 familles de services retenus:

- ✓ Les services publics sociaux et de l'emploi
- ✓ L'accès aux soins
- ✓ Les services à domicile
- ✓ La jeunesse et l'aide aux parents
- ✓ La petite enfance, l'enfance et la famille

Les 5 thèmes transversaux:

- ✓ La saisonnalité
- ✓ L'accessibilité
- ✓ Le numérique
- ✓ L'économie du partage
- ✓ La circulation et la connaissance de l'information sur les services

Le programme d'actions pluriannuel, devra répondre à 4 objectifs :

- Développer, renforcer et améliorer les services pour répondre plus justement aux besoins locaux en déterminant le niveau optimal d'offre et organiser les services (communauté, intercommunal, supra-territorial)
- Envisager des réponses en termes de qualité, d'accessibilité, d'efficacité à court et moyen terme
- Définir les réorganisations et les mutualisations à mettre en œuvre
- Favoriser les solutions innovantes

Schéma Services Maurienne Où en sommes nous ?

Etat des lieux des services en Maurienne :

- 2014
 - Analyse de l'offre et des besoins (cartographie des besoins de services)
 - Sélection et priorisation des scénarios à couvrir, lors de séminaires rassemblant les acteurs de territoire
- mai à juillet 2015
 - Diagnostic partagé :
 - Analyse des besoins : enquête de satisfaction auprès des habitants, rencontre des acteurs locaux
 - Institution et diffusion du diagnostic
- mai à décembre 2015
 - Co-construction du schéma de services :
 - Définition des enjeux, des orientations et de la stratégie d'intervention, lors d'ateliers collectifs
 - Extension d'un programme d'actions piloté pharaonnel
- 2016
 - Mise en œuvre / Suivi
 - Premières réalisations
 - Mise en réseau des porteurs de projet
 - Accompagnement à l'émergence de nouvelles actions
 - Trajectoire de la mise en œuvre des actions
 - Evaluation des premières réalisations
 - Suivi de l'évolution de l'offre et de la demande de services

Schéma Services Maurienne Ce qui ressort du diagnostic

- Besoin de **davantage de lien social**, de lieux de rencontre publics ou privés, intergénérationnels
- Les **dynamiques et solidarités** informelles (voisins, famille, amis) ou associatives: un plus au quotidien pour ceux qui les pratiquent
- L'usage du numérique se développe mais les habitants souhaitent aussi **conserver la relation directe avec les services**
- L'**accès à l'information**: c'est mieux localement, mais encore à améliorer à l'échelle de la vallée
- L'**accessibilité des services**: ce n'est pas qu'une question de transport et de proximité spatiale. Il existe aussi des limites économiques, sociales et culturelles.

Schéma Services Maurienne Ce qui ressort du diagnostic

- La **saisonnalité**, un impact en montagne ET en vallée
- L'**accès aux soins**: la situation se dégrade, il y a urgence à agir !
- **Enfants** et travail à horaires atypiques en zone rurale, toujours un casse tête
- Pour **les 15/25 ans** en Maurienne, ça manque d'ambiance !
- L'**économie collaborative et du partage**: des initiatives sociales et économiques innovantes mais localisées et méconnues
- Le **numérique**: la fracture est bien là

Schéma Services Maurienne Une démarche participative

227 personnes enquêtées en face à face

170 participants à **14** temps de rencontre



Schéma Services Maurienne Une démarche collaborative

- Une analyse croisée des données recueillies avec le regard des professionnels (collectivités, associations, institutions)
- La réalisation d'une cartographie évolutive et d'un document de synthèse
- La mise en ligne des données



Schéma Services Maurienne 3 scénarii

A chacun sa Maurienne

Proximité – Spécialisation territoriale - Communautés

Maurienne Centralisée

Centralité – Gestion Publique - Infrastructures

Maurienne Solidaire

Economie du partage – Participation obligatoire – Partenariat public-privé

Schéma Services Maurienne Suite de la démarche

Groupe de travail technique

- Restreint
- À géométrie variable (selon les thématiques)

Avec pour objectif, sur la base de la matière récoltée jusqu'à présent, **de définir les grands axes du schéma et de les décliner en fiche action**

Attention : tous les éléments qui ressortent du diagnostic n'appellent pas forcément une **réponse « publique »**.

M. Durbet est surpris par le ressenti des jeunes.

Outre les scénarios qui semblent déconnecter de la réalité, Pierre-Louis Rémy s'interroge sur la prise en compte de l'équité territoriale.

Un prochain comité de pilotage sera consacré à cette action.